



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

A 6 ans et demi, Margaux Hauert brille déjà sur la scène gymnique



Déjà couronnée de succès en Suisse et à l'international, Margaux Hauert est une gymnaste prometteuse de Cornaux qui s'entraîne plus de 14 heures par semaine. Elle excelle notamment à la poutre et rêve d'intégrer le cadre national. Soutenue par sa famille, elle s'inspire de Simone Biles et vise une progression constante en compétition, comme nous l'explique Isabelle Nicolet-dit-Félix en page 9

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier
Livraison gratuite à domicile
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

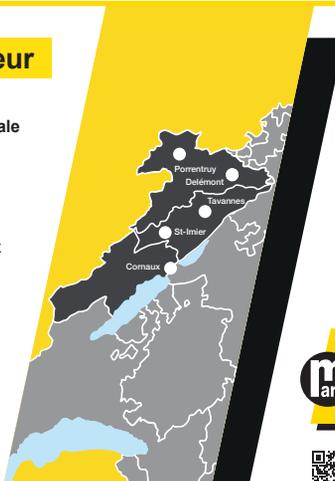
 **Bourse aux timbres**
cartes postales et
pièces de monnaie

Dimanche 9 février 2025
de 9h00 à 16h
Gare de Neuchâtel 1^{er} étage
(entrée à droite du fleuriste)

ENTRÉE LIBRE - SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE NEUCHÂTEL

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



 **Marti arc jura**

www.martiarcjura.ch

 **pharmacieplus**
du bourg
marin-épagnier

 **pharmacieplus**
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



VOTATION FÉDÉRALE DU 9 FÉVRIER 2025

CORNAUX

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° de téléphone 032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électeurs et électrices âgé-es, malades ou handicapé-es, qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, jusqu'au dimanche matin 9 février 2025 à 11h00 au plus tard.

CONSEILS COMMUNAUX

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS A RÉFÉRENDUM

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 30 janvier 2025.

Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 40'000.- pour l'étude du projet régional d'adduction d'eau du Grand Chaumont.

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 19 mars 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

CORNAUX



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE Lundi 10 février 2025, à 19h00 - Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre du Conseil général au Conseil d'établissement scolaire de Cornaux CESC, en remplacement de M^{me} Houria Girardin, démissionnaire
5. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel SITRN
6. Budget de l'exercice 2025
 - 6a Demande de crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour diverses études, rapport à l'appui
 - 6b Arrêté concernant l'approbation du budget communal de l'exercice 2025, rapport à l'appui
7. Demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.00 pour l'aménagement d'un arrêt de bus au Sud-Est de la Commune ainsi qu'un trottoir en direction de la gare, rapport à l'appui
8. Lettres et pétitions
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions
11. Divers

Cornaux, le 27 janvier 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



LOCATION

Vous recherchez un espace de travail, vous souhaitez implanter un bureau, cabinet, dans un environnement dynamique, ne cherchez plus...

A louer au cœur du village de Cornaux, Rue Clos St-Pierre 4-6

Au 1^{er} étage d'un bâtiment rénové avec goût et accès pour mobilité réduite

- Plusieurs surfaces commerciales et de rangements
- Prix de location attractifs

Locaux en commun: Cuisine et WC standard/WC mobilité réduite.

Vous trouverez le détail de l'annonce ainsi que des photos sur le site internet communal

www.cornaux.ch - Rubrique: Découverte/Logements et surfaces commerciales.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou visite des lieux, vous pouvez contacter notre administration M. Paul Favre au 032 886 45 15 – heures d'ouverture de l'administration.

Adresse courriel: commune.cornaux@ne.ch

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.02.25 au 10.03.25

Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 120126

Parcelle(s) et coordonnées: 8433 - Le Landeron; 1211550/2571688

Situation: Les Levées; Rue de Soleure 6

Description de l'ouvrage: Agrandissement et modification du toit d'un pavillon de jardin non chauffé.

Requérant(s): Nicolas Pointet, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte du centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone mixte du centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (STATIONNEMENT EN CASES JAUNES ET PLACE PMR RÉSERVÉE AU PERSONNEL SITUÉE DEVANT L'ADMINISTRATION COMMUNALE)

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant

Afin de mettre en phase les possibilités de stationnement au sud du bâtiment de commune, sis Grand'Rue 35 à 2072 Saint-Blaise, avec les besoins des visiteuses et visiteurs de l'administration communale et formaliser la présence d'une place de parc pour personne à mobilité réduite,

arrête

Stationnement Article premier

Le stationnement devant le bâtiment de commune (DP 78 du cadastre de Saint-Blaise) est soumis aux dispositions de la zone jaune (OSR 6.23 « cases interdites au parcage »):

- places de parc situées au sud devant le bâtiment de commune:
 - o Stationnement interdit sauf visiteuses et visiteurs de l'administration communale du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h00. Signal 2.50 OSR «Parcage interdit», avec plaque complémentaire «lundi à vendredi de 7h30 à 19h00 exceptés visiteuses et visiteurs administration» ainsi que OSR 5.11 «Dérogation à l'interdiction de stationner» (OSR 4.18) et la mention «le samedi».
 - o Une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite, avec usage limité à 2 heures. Signal 4.17 OSR «Parcage autorisé» et plaque complémentaire sur laquelle figure un logo 5.14 OSR «Handicapés» ainsi que la mention «Max. 2 h» ainsi que son marquage au sol correspondant.
- une place de parc PMR réservée à l'administration communale située en sud-est devant le bâtiment de commune:
 - o Stationnement réservé au personnel de l'administration communale à mobilité réduite signal 4.17 OSR «Parcage autorisé» et plaque complémentaire sur laquelle figure «Personnel administration» et plaque complémentaire sur laquelle figure un logo 5.14 OSR «Handicapés» ainsi que son marquage au sol correspondant.

Abrogation Art. 2

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention Art. 3

Les contrevenant-es au présent arrêté seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Décision: Approuvé ce jour
Neuchâtel, le 29 janvier 2025
L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

Le secrétaire,
R. Mauri

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LATÉNA



GRAINE-O-THEQUE

La bibliothèque de Laténa a le plaisir de vous informer de la réouverture de sa Graine-O-Thèque.

Pour rappel, une grainothèque est une petite boîte dédiée au troc de graines entre jardiniers.

Vous y trouvez toutes sortes de graines de fleurs, de légumes, de plantes aromatiques.

Cette année, nous avons à disposition:

- Tomates
- Poivrons
- Courges
- Oignons
- Ciboulette
- diverses fleurs

Venez découvrir notre service!

N'hésitez pas à participer à cet échange: Piochez dans notre choix et/ou amenez-nous vos graines pour enrichir notre collection!



LATÉNA



PROMOTION DES TRANSPORTS PUBLICS

Le subventionnement des transports publics s'étend désormais à toute la population de Laténa.

Afin d'encourager les Laténiens et Laténiennes à adopter les transports publics, la commune de Laténa subventionne l'achat d'un abonnement annuel OndeVerte, 2 zones, à hauteur de 50 % de son coût.

La subvention s'applique également à l'achat d'un abonnement annuel CFF, général ou de parcours, pour un montant maximal égal à la subvention OndeVerte.

Qui a droit à la subvention?

- Les jeunes entre 6 et 25 ans
- Les seniors (catégorie selon critères TransN/CFF)

Et pour les adultes*?

Les adultes ne sont pas oubliés et peuvent bénéficier du tarif «jeune» pour l'achat d'un abonnement annuel OndeVerte (2 zones) ou flexiABO (2 zones), ou d'une réduction équivalente sur les abonnements CFF général ou de parcours.

Obtenez jusqu'à 257 francs de réduction sur votre abonnement.

Les offres détaillées sont à disposition sur notre site: commune-latena.ch/page/subvention-onde-verte

Comment bénéficier de la subvention?

Rendez-vous au bureau commercial TransM de Neuchâtel - Place Pury, avec votre pièce d'identité, pour conclure votre abonnement et demander la réduction pour les habitant-es de Laténa.

Télécharger votre bon

Vous avez la possibilité de télécharger un bon de réduction via le Guichet Unique. Ce document sera indispensable si vous souhaitez cumuler les subventions communale et cantonale ou si vous commandez via le shop en ligne.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des mardis et samedis (mois pairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer ses équipes au sein du service des Infrastructures, la commune de Laténa met au concours le poste suivant :

Garde-port adjoint-e (70-100%)

Activités principales

- assurer la surveillance et le bon fonctionnement des zones portuaires d'Hauterive et de Marin, ainsi que des rives dans la zone définie
- remplacer au besoin le Garde-port de Saint-Blaise
- effectuer les travaux de grutages des bateaux et accomplir les tâches associées
- organiser et participer à l'entretien des installations, du matériel et de la propreté de la zone portuaire
- réaliser des rondes et des contrôles réguliers pour prévenir les incidents et dangers potentiels
- veiller au respect des règlements en vigueur, surveiller les comportements des usagères et usagers et garantir la sécurité et la tranquillité des personnes et des biens publics
- accueillir et orienter les navires et leurs propriétaires
- collaborer avec les différentes personnes utilisatrices du port (plaisancier-ières, promeneur-euses, baigneur-euses, chantier naval, club nautique, etc.)

Formation et exigences

- expérience et formation dans le domaine nautique. Une expérience dans le portuaire ou en sécurité est un atout
- titulaire d'un CFC d'un domaine technique ou formation jugée équivalente
- permis bateau requis (au minimum pour moteur)
- permis grutage souhaité
- connaissance des normes de sécurité et des réglementations portuaires
- aptitude à travailler de manière autonome, tout en collaborant efficacement au sein d'une équipe et en prenant des initiatives
- bonnes capacités d'observation et de réactivité face à des situations d'urgence
- excellentes aptitudes à la communication et à l'interaction interpersonnelle
- capacité à s'adapter à des horaires de travail variables et à faire preuve de disponibilité selon les besoins

Ce que nous offrons

- un poste stable dans une commune en plein développement
- une activité diversifiée au sein d'une petite équipe dynamique
- des conditions de travail en adéquation avec les exigences du poste
- un environnement de travail agréable et propice à l'épanouissement professionnel
- poste soumis au statut de la fonction publique

Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 032 886 65 00 Monsieur Aurélien Karg, Chef de service des Infrastructures
Madame Laura Richard, Cheffe de service des Ressources Humaines

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Laténa.RessourcesHumaines@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », **jusqu'au 10 février 2025.**

LATÉNA



VOTATION DU 9 FÉVRIER 2025

Dimanche 9 février, la population est appelée à se prononcer sur un objet fédéral, à savoir :

- Initiative pour la responsabilité environnementale
Le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 9 février, entre 10h et 12h.**
Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel ; il n'est pas possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes au bureau de vote.

Vous avez la possibilité de déposer à tout moment votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale à **Saint-Blaise**. Elle est régulièrement relevée jusqu'à la **fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10h00.**

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 07.02.25 au 10.03.25

Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 119938

Parcelle(s) et coordonnées : 1484 - Hauterive ; 1206825/2564382

Situation : Route des Longschamps 25

Description de l'ouvrage : Changement d'affectation de deux bureaux en deux logements

Requérant(s) : Arthur Hainsworth Wilkinson , 2037 Montmollin

Auteur(s) des plans : Aza Stass, Les Crêts 10, 2037 Montmollin

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 13.07.2 RAC (Affectation) ; Art. 16 LConstr. (surfaces de jour des pièces habitables) ; Distance à la vigne

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'INDEMNISATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA POLICE DU FEU

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la Loi cantonale sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), du 27 juin 2012,

Vu le Règlement cantonal d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (RALPDIENS), du 24 mars 2014,

Vu l'arrêté du Conseil général concernant l'indemnisation des membres du Conseil général et des commissions, du 12 décembre 2024,

Vu le Règlement de la commission de la police du feu, du 22 janvier 2025, sur la proposition de la conseillère communale en charge du dicastère de la sécurité,

arrête :

Indemnisation **Article premier**

¹L'indemnisation des membres de la commission de la police du feu est fixée comme suit :

Séance de commission

Valeur d'un jeton de présence, 50 francs

1 jeton (50 francs) par séance de moins de 4 heures

2 jetons (100 francs) par séance de plus de 4 heures

Visites et rapports : 40 francs par heure et par commissaire

Formation d'une journée : 100 francs

²Les frais de déplacement et de repas sont inclus dans la valeur du jeton de présence.

³Le temps de déplacement est compté dans la durée de la séance ou visite.

Versement

Art. 2

Les indemnités des membres de la commission de la police du feu sont versées une fois l'an, directement aux membres de la commission.

Sanction et entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



RÈGLEMENT DE LA COMMISSION DE LA POLICE DU FEU (RCPF)

Missions

Article premier

¹Les prescriptions et mesures à observer en matière de prévention et de protection contre les risques d'incendie sont confiées à la commission de la police du feu (désignée ci-après: la commission).

²Conformément à l'article 23 alinéa 1 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), la commission veille à la conformité des constructions aux normes de protection contre les incendies et au respect des exigences stipulées dans le permis de construire ou de transformer.

³L'article 28 LPDIENS ainsi que les articles 54 et suivants du Règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels (RALPDIENS) déterminent les dispositions relatives à l'inspection des bâtiments.

Composition

Art. 2

¹La commission est nommée par le Conseil communal au début et pour la durée de chaque période législative.

²La commission est composée de:

- a) douze membres du corps électoral communal, choisis de préférence parmi les milieux professionnels compétents et reconnu-es pour leurs connaissances et expérience dans le domaine de la prévention ou / et de la construction;
- b) un-e membre du Conseil communal qui la préside.

³Les membres qui sortent de charge sont immédiatement rééligibles.

⁴Une personne du Service santé et sécurité en charge de la coordination/supervision (ci-après: le service) et, au besoin, le commandement régional du service du feu ou un-e remplaçant-e, les représentant-es de l'ECAP et la maîtresse ramoneuse ou le maître ramoneur peuvent participer aux séances de la commission avec voix consultative.

Organisation

Art. 3

¹La commission nomme son bureau, qui est composé de la présidence, d'une vice-présidence et d'une ou un secrétaire.

²La commission se réunit en séance plénière au moins une fois par année.

³Le service est responsable de la rédaction des procès-verbaux des séances de la commission.

⁴Le dicastère chargé de la sécurité est compétent pour définir les dispositions d'organisation de la commission, dans la mesure où celles-ci ne sont pas précisées dans la LPDIENS, les directives de l'ECAP ou la réglementation communale.

Attributions

Art. 4

¹La commission exerce les attributions qui lui sont conférées par la LPDIENS, la Loi de santé (LS), la Loi sur les constructions (LConstr.) et son règlement d'exécution (RELConstr.), ainsi que par le présent règlement.

²Elle est notamment chargée:

- a) d'inspecter régulièrement tous les bâtiments situés sur le territoire communal conformément aux dispositions de la LPDIENS et de la LS;
- b) d'inspecter les bâtiments en construction, rénovation, transformation ou lors d'un changement d'affectation; en principe, une inspection est effectuée durant les travaux, mais dans tous les cas dès leur achèvement;
- c) d'examiner, sur demande du dicastère chargé de l'aménagement du territoire, les dossiers de plans soumis à permis de construire;
- d) de proposer au Conseil communal les mesures à prendre lorsqu'un bâtiment, des locaux ou des installations ne sont pas conformes aux prescriptions de la LPDIENS et de la LS, et d'effectuer ensuite le contrôle du suivi des décisions qui auront été prises;
- e) de veiller à la bonne exécution du service de ramonage;

Fonctionnement

f) de contrôler l'application des dispositions légales concernant l'entretien et le bon fonctionnement des citernes à mazout, brûleurs, ventilateurs, pompes, portes automatiques ou toutes autres installations estimées dangereuses.

Art. 5

¹Le service organise l'inspection des bâtiments, tient à jour le registre des inspections et est chargé d'assurer toutes les communications officielles au nom de la commune qui sont en rapport avec les activités de la commission, y compris la production des supports nécessaires à la prévention en matière de sécurité incendie.

²Il établit les rapports de non-conformité en collaboration avec la commission.

³Les décisions sont signées par le Conseil communal qui peut déléguer cette compétence au dicastère chargé de la sécurité. Le service en assure le suivi et organise les visites de contrôle d'exécution.

⁴Les visites d'inspection des bâtiments s'effectuent en binômes.

Décisions

Art. 6

¹Les décisions du Conseil communal, prises sur proposition de la commission en application du présent règlement, peuvent faire l'objet d'un recours auprès des autorités cantonales compétentes.

²Toutes les décisions prises en application du présent règlement sont soumises à la Loi sur la procédure et la juridiction administrative (LPJA).

Personne externe

Art. 7

Le service peut faire appel à toute personne compétente pour procéder aux contrôles qui lui incombent.

Formation

Art. 8

¹Les membres de la commission doivent connaître et appliquer les notions de base requises pour les dossiers d'assurance de qualité 1 (AQ1).

²Elles et ils doivent régulièrement actualiser leurs connaissances.

³Le Conseil communal peut, à tout moment, exiger qu'une ou un membre suive une formation spécifique liée à ses fonctions.

⁴Les frais de formation sont pris en charge par le Conseil communal.

Indemnisation

Art. 9

Le Conseil communal détermine, par arrêté, l'indemnisation des membres de la commission.

Sanction et entrée en vigueur

Art. 10

¹Le présent règlement abroge toutes dispositions antérieures contraires.

²Il entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
D. Rotsch

Le secrétaire
R. Mauri

**Carrosserie endommagée ?
Donnez une seconde vie
à votre véhicule !**

**Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE**

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.01.25 au 03.03.25

Publication FAO n° 5

Dossier SATAC n° 119831

Parcelle(s) et coordonnées: 4497 - Cressier; 1211254/2569676

Situation: Chemin des Devins 1A

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'emprise au sol des bâtiments

Requérant(s): Paul-Henri Burgdorfer, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Erard-Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 37a LAT; Art. 14.11 RAC - Zone de captage (ZP2-10);

Distance à l'axe de la route

Particularités: Art. 12a LCAT (situation acquise); Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison d'une formation, l'administration communale sera exceptionnellement fermée le vendredi 14 février 2025

(En cas d'urgence sur le réseau d'eau merci de contacter le 032 720 20 20
urgence sur le réseau électrique 026 322 33 44)

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 17 février 2025

Nous remercions la population de sa compréhension

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER

TRAVAUX CAD

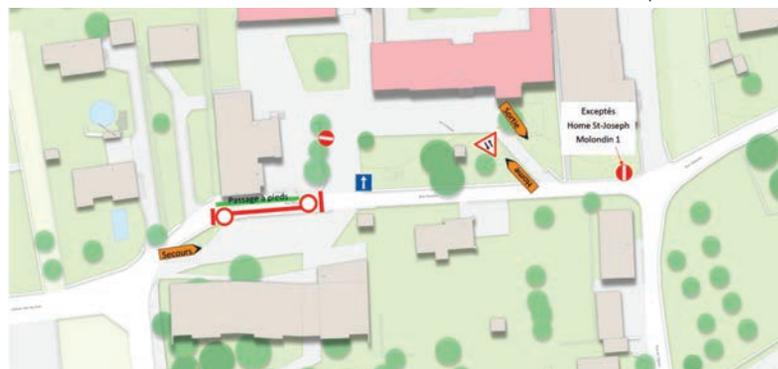
► La rue Molondin sera fermée à la circulation dès le 10 février 2025 comme ci-dessous.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA



Sudoku

			6	8	7	2		
6		9				3	5	
				3				
			4			7	1	
	9						2	
	4	3			2			
				4				
	2	8				9		5
		4	5	9	1			

Solution en page 14

PRIX CULTURE ET SPORTS
Région Neuchâtel Littoral

Vous souhaitez concrétiser un projet culturel ou sportif ?

Pour participer, un formulaire d'inscription est à disposition sur le site internet de chaque commune membre de la Région Neuchâtel Littoral*

Début: 1er mars
Prix: CHF 25'000.- divisible entre plusieurs lauréats

RÉGION NEUCHÂTEL LITTORAL

*La Grande-Béroche, Cortailod, Boudry, Milvignes, Neuchâtel, Laténa, Cornaux, Cressier, Le Landeron

Contacts et renseignements Prix Culture et Sports Région Neuchâtel Littoral
c/o objectif.ne - ep1244 - 2301 La Chaux-de-Fonds - E.prix.rnl-sc@oe.ch

LE LANDERON

Accueil des nouveaux vétérans cantonal et fédéral, de la fierté et de l'émotion



Dimanche dernier, en début de soirée, les musiciens de La Cécilienne étaient impatients de recevoir leurs nouveaux vétérans en musique honorés ce jour-là par l'ACMN (association cantonale des musiques neuchâteloises).

C'est en grande tenue, médaille épinglée sur leur uniforme de La Cécilienne, que Yann Benoit (35 ans de musique, vétéran fédéral) et Nicolas Gorgerat (25 ans de musique, vétéran cantonal) entraînent dans la salle du Château sous des applaudissements nourris et au son de «Sun of Liberty». Et oh surprise agréable, ils étaient accompagnés de deux vétérans de Cornaux, Roland Jacot (25 ans de musique, vétéran cantonal) et André Nydegger dit Nezou (50 ans de musique vétéran fédéral), tous deux invités à participer à cette célébration. C'est ensuite une aubade qu'ils reçoivent de la part des musiciens avec «Smoke on the water, 1804, une prestation des tambours, San Carlo, morceau surprise pour Cornaux» et, pour finir, «Marche de Soleure».

Ce sont ensuite quelques mots préparés par le président lu avec plaisir par Céline. Elle souhaite la bienvenue aux vétérans en musique, deux musiciens d'exception, soit Yann pour ses 35 ans de musique et Nicolas pour ses 25 ans. Pour la petite histoire, ces deux là

ne sont pas justes collègues de pupitre, car Yann est le parrain musical de Nicolas. Il l'a pris sous son aile, lui a tout appris et l'a aussi embarqué dans de mémorables batailles de coussins lors des camps musicaux.

Quelques mots de la carrière musicale de Yann Benoit

Yann a rejoint la fanfare en 1990, à l'âge de 10 ans, au cornet à piston. C'est, durant une année, qu'il a appris le solfège et la théorie avec René Bourquin, suivi de deux ans d'apprentissage de son instrument. Depuis, il joue sans relâche avec une participation exemplaire aux répétitions et sorties. Martin, son parrain de musique et son parrain dans la vie est très fier de lui.

Avec ses compétences multiples, Yann est un vrai «couteau suisse». S'il travaille dans l'ombre, il a bientôt vingt-six ans d'expérience dans le comité et de multiples postes au sein de la société (webmaster depuis 1999, en charge des uniformes de 1999 à 2005 et de 2014 à 2017. «Sound master», il enregistre les concerts afin que le directeur puisse les analyser, mais aussi pour la pérennité. Ses talents de producteur et réalisateur se sont également dévoilés lors du voyage historique à Hong Kong en 2002 en étant acteur, caméraman, preneur de son, chef de groupe, etc. De plus, il s'engage aussi lors de diverses prestations avec une flexibilité hors pair. Il joue également du cornet ou de la grosse caisse selon les besoins. Il est un exemple d'engagement au sein de la société, même s'il envoie des messages disant «J'arriverai en retard» ou «J'arriverai vers 21 heures» les mercredis soir, mais, habitant Courtepin, on peut facilement l'excuser.

Cette distinction fédérale est pour lui un moment inoubliable et le conforte si besoin est dans son envie et son plaisir de jouer. La camaraderie qui règne au sein de la société crée des liens forts et il n'arriverait pas à arrêter de jouer dans cette fanfare. Hors Cécilienne, il est également membre du comité de la Fête des Vendanges.

Des remerciements lui sont adressés pour son engagement, son amitié tout en lui souhaitant encore beaucoup de plaisir dans les rangs de la société sous la devise «de notre mieux avec plaisir»

Quelques mots de la carrière musicale de Nicolas Gorgerat

Avec ces 25 ans de musique, Nicolas marque un beau passage et un cap important au sein de La Cécilienne. Nicolas est un cécilien aux multiples casquettes tel que: membre de la commission musicale, il en est à sa tête actuellement, représentant à L'Amicale. Il s'est également investi dans de nouveaux projets et, tout récemment aussi dans la direction de la société. De plus il sait merveilleusement jouer de plusieurs instruments (bugle, alto, cor, mélophone tout en s'essayant au baryton).

En rejoignant La Cécilienne en 2000, à l'âge de 10 ans, ces 25 ans d'activité lui ont permis de grandir en apportant énormément à la société par son investissement, sa musicalité, mais surtout par sa bonne humeur et ses remarques «sarcastiques!».

La société lui adresse ses bravos et remerciements pour ces belles années tout en comptant sur sa motivation, sa bonne humeur et son investissement pour les prochaines années.

La musique est essentielle pour Nicolas et il n'est pas près de s'arrêter. Il estime de plus que revenir à la musique n'est pas une question d'âge, mais qu'il faut toujours tenter de s'y remettre.

Lorsque l'on fait partie d'un village, tout est possible et il suffit d'aller sur le site «hopla.ch» pour trouver des informations quant aux possibilités existantes dans sa localité. Un moyen simple pour s'intégrer selon ses besoins.

Pour finir

C'est autour du verre de l'amitié et un apéro que tous ont pu participer à un moment convivial et festif.

CP

ENTRE-DEUX-LACS

Accidents de la circulation

Transportés en ambulance

La Police neuchâteloise a informé les médias que deux cyclistes ont été victimes d'accidents, à la fin de la semaine passée, l'un à Hauterive et l'autre à Frochaux.

- **A Hauterive:** samedi 1^{er} février, peu après 14 heures, au guidon d'un cycle, un garçon, âgé de 12 ans, qui circulait au début de la route de Beaumont, a fait une chute après avoir perdu la maîtrise de son vélo.

- **A Frochaux:** dimanche 2 février, à 9h25, une collision impliquant une voiture et un cycliste s'est produite à l'intersection du chemin de Frochaux et de la route cantonale Saint-Blaise – Lignièrès.

Les deux cyclistes ont été transportés en ambulance à l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

CZ

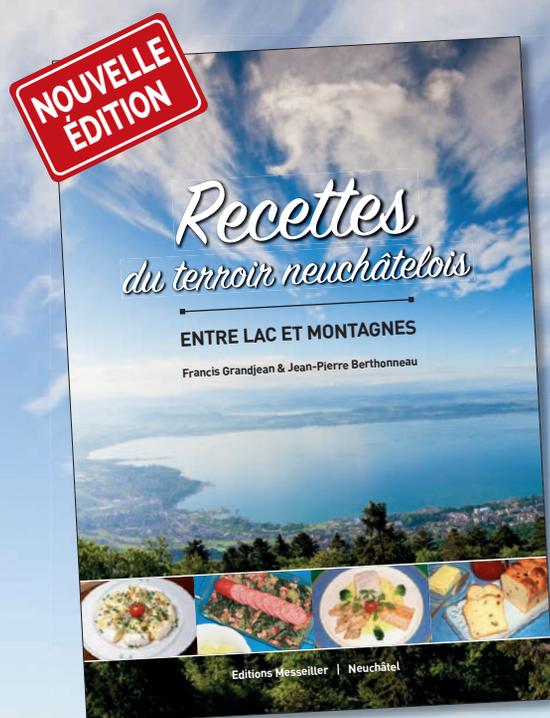


*Invitez de nouvelles recettes
dans vos assiettes!*

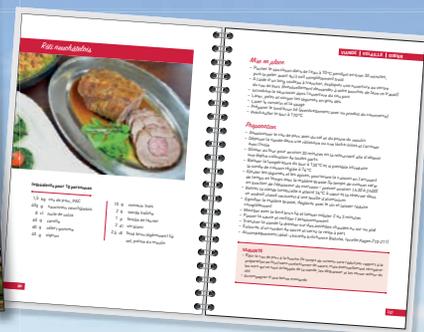


Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

Une idée pour vos cadeaux



- Une **centaine de recettes neuchâteloises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtelois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre



Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.



BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.- TTC / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : Editions Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, CH-2034 Peseux
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch

CORNAUX

Margaux Hauert, six ans et demi, espoir de la gymnastique artistique



Plusieurs fois par semaine, elle répète inlassablement les mêmes exercices, au sol, à la poutre, aux barres asymétriques et au saut. Que ce soit dans la salle de gymnastique de Cornaux ou encore à Macolin, la jeune Margaux Hauert, domiciliée à Cornaux, s'entraîne plus de 14 heures par semaine. Et du haut de ses six ans et demi, elle s'est déjà fait remarquer sur le devant de la scène nationale de la gymnastique artistique.

La jeune Margaux a débuté un peu par hasard sa carrière. C'est en se promenant dans son village avec ses parents et en admirant, jour après jour, les entraînements de gymnastique par les fenêtres de la salle de Cornaux, qu'est née son envie de pratiquer ce sport.

Elle n'avait que 5 ans et faisait de la danse, quand sa maman l'emmène à la salle de gymnastique, après avoir vu une annonce sur les réseaux sociaux.

Très vite, la jeune gymnaste, sociétaire de la FSG La Neuveville, montre des capacités hors norme et passe à cinq entraînements par semaine. Dans la foulée, elle fait ses premiers pas en compétition aux côtés des meilleures gymnastes de la région. En 2024, elle monte sur la plus haute marche du podium de la catégorie PP (programme préparatoire) lors du championnat romand par équipe et de la coupe bernoise par équipe, tout en étant la plus jeune du groupe. Elle s'illustre aussi à l'international remportant au Portugal deux médailles d'or et deux médailles d'argent.

Le point fort de Margaux c'est la coordination. Selon son entraîneuse Isabelle Weber: «Elle possède un véritable instinct, elle est intuitive et elle apprend vite tout en possédant une souplesse naturelle. Elle fait partie des meilleures gymnastes du pays à la poutre pour son âge. Elle est trop jeune pour intégrer le cadre national pour le moment, mais elle possède toutes les qualités pour le rejoindre en temps voulu. L'objectif pour 2025, c'est que Margaux soit régulière et monte le plus souvent possible sur le podium.»

Pour arriver à un tel niveau, elle peut compter sur le soutien de son entourage, de sa famille et notamment de sa maman, qui l'accompagne à l'entraînement: «J'ai de la chance, je travaille à 50%, et mes horaires me permettent de suivre ma fille dans sa passion. Et j'aide aussi parfois lors des entraînements. Margaux adore la gymnastique, à la maison elle pourrait passer sa vie en grand écart» dit-elle à propos de sa fille. «Elle aime ce sport, et même si cela demande quelques sacrifices, nous sommes prêts à l'accompagner dans son choix. Mais nous ne lui mettons aucune pression. Et nous pouvons aussi compter sur l'aide des grands-parents qui habitent également le village, c'est précieux.» Même le petit frère de Margaux a testé la gymnastique, avant de se mettre au foot.

Margaux, quant à elle, rêve de maîtriser des enchaînements aux barres asymétriques, adore la poutre mais n'aime pas trop le saut. Malicieuse, et souriante, elle enchaîne les appuis renversés et les pirouettes à n'en plus finir. Son idole est la gymnaste Simone Biles, dont elle ne rate aucune prestation à la télévision. Et quand on lui demande comment elle prépare ses compétitions, elle déclare avec sérieux faire le programme dans sa tête avant de s'élancer. Elle a décidément tout d'une championne. IN

LE LANDERON

Un week-end pour peaufiner la préparation du concert de la Cécilienne



Il ne fallait pas moins d'un week-end pour commencer à se préparer en vue du concert annuelle de la Cécilienne et c'est chose faite. C'est ainsi que le dernier week-end de janvier, dès le vendredi soir, une équipe montait aux Bayards pour préparer la venue des musiciens à ce traditionnel camp musical. Comme à son habitude, cette fine équipe s'est à nouveau imprégnée des coutumes de la région avec fondue et bleue.

Samedi matin, les musiciens arrivaient et, à peine le temps de prendre leur chambre, il était temps à 9h de commencer les répétitions.

C'est un programme très chargé qui les attendait, un peu trop pour certains et surtout «un peu trop» pour l'équipe de cuisine qui s'est cependant adaptée au tempo, car pour le chef, c'est la musique avant tout. Qu'il en soit ainsi, l'apéro a commencé à 12h, suivi du repas. Par contre, les répétitions de l'après-midi ont débuté avec un léger retard! Avec le sentiment d'avoir bien travaillé, place à la détente le samedi soir, un moment festif passé tous ensemble avec discussions agréables, jeux de société et beaucoup de rires.

Dimanche matin, encore des répétitions en partielles, repas de midi et une répétition générale en milieu d'après-midi. Enfin, il était temps de retourner chez soi pour décharger son matériel et prendre un repos bien mérité.

Un week-end intense, comme le dit le chef, «on est là pour faire de la musique» et les rythmes de répétitions ont été soutenus. De jeunes musiciens étaient également de la partie et un programme plus léger leur a été proposé.

Bien entendu, l'équipe de cuisine a, à nouveau, préparé de délicieux repas et des desserts vraiment «miam» comme le souligne une musicienne. De manière générale, ce week-end a permis aux musiciens de progresser dans la préparation du concert du 15 mars tout en se retrouvant avec plaisir tous ensemble. Merci aussi à toute l'équipe «logistique» qui, par leur présence, ont permis un bon déroulement de ce week-end.



LIGNIÈRES

Au Conseil général:

Léger déficit budgétaire – résultat équilibré

Réuni le 30 janvier dernier, le législatif de Lignières, conduit par Michaël Wälchli, a approuvé le budget 2025 rassurant malgré un léger déficit.

En préambule, le président a annoncé la démission, pour raison familiale, de Julia Stollenmaier du groupe PLR.

Budget 2025

Tablé sur des charges prévisibles de 7'337'200 francs, le budget 2025 est déficitaire de 54'500 francs. Pourtant le plan financier des taches de l'exercice 2024 laissait présager une perte de 201'500 francs. A titre de comparaison, malgré des prévisions budgétaires négatives des exercices 2023 / 2022 et 2021, chaque résultat s'est soldé par un bénéfice. Malgré l'évolution à la hausse de l'ensemble des charges salariales dictées par le Grand Conseil, (indexation des salaires, transports, formation), la situation financière actuelle de la commune est réjouissante. Bien que rassuré par ce résultat équilibré, le CC se veut vigilant, les expériences lui ayant démontré à plusieurs reprises la fragilité d'un résultat. Ne pouvant contrer les hausses imposées par l'Etat, et tout en reconnaissant la stabilité financière de la commune, le représentant de la CF, Thierry Bonjour, a tout de même conseillé de s'en tenir à un plan des priorités d'investissements à venir.

Crédit d'étude de 40'000 francs pour le projet régional d'adduction d'eau du Grand Chaumont

La Commune de Lignières s'approvisionne intégralement en eau potable grâce à ses deux ressources, Chemeneau et le puits des Fèves, ressources qui lui permettent d'alimenter également en eau potable le réseau supérieur de la commune d'Enges. L'eau potable est une denrée alimentaire sans laquelle la population ne pourrait survivre, par conséquent son approvisionnement doit être impérativement assuré au quotidien, mais aussi en temps de crise, rapporte le CC qui se veut de garantir une alimentation minimale de 63 m³ jour, soit 15 litres d'eau potable par personne et par jour et 60 litres d'eau potable par unité de gros bétail et par jour. Aujourd'hui, une opportunité se dessine, celle de rejoindre le projet régional d'adduction du Grand Chaumont initié par la Ville de Neuchâtel en 2019. Le projet est de créer une nouvelle

alimentation de Chaumont via le réseau de la CEN depuis le réservoir de l'Essert situé au-dessus de Frochoux. Pour ce faire, une station de pompage sera installée au réservoir de l'Essert, de nouvelles conduites seront posées entre le réservoir de l'Essert et celui de Chaumont, un nouveau réservoir de 100 m³ sera construit sur les hauteurs d'Enges et permettra également d'augmenter la capacité d'alimentation en eau potable du village d'Enges et de solutionner sa problématique au niveau de sa défense incendie. Le réservoir sera équipé de deux stations de pompage, l'une pour assurer l'alimentation en eau de Chaumont et l'autre pour assurer le débit sanitaire dans la conduite d'interconnexion avec Lignières qui résout ainsi son besoin d'eau en cas de crise. En parallèle à ce projet d'adduction d'eau, la Ville de Neuchâtel posera également une canalisation d'eaux usées afin de pouvoir équiper le quartier de Pré-Girard sis à Chaumont d'infrastructures de récolte des eaux usées.

Les coûts: la totalité des équipements communs partagés entre la Ville de Neuchâtel et les localités de Laténa et Lignières, représente 2'140'000 francs. L'estimation des coûts incombant à la commune de Lignières totalise 1'143'500 francs et comprend la participation aux équipements communs, (313'500 CHF), l'équipement spécifiques soit une station de pompage et appareillage dans le nouveau réservoir intermédiaire, la conduite de refoulement entre le nouveau réservoir intermédiaire et le réseau de l'ex-SEPLE, l'adaptation de la télégestion dans le réservoir de Vorgneux (830'000 CHF). Le projet d'adduction d'eau du Grand Chaumont revêt un statut régional et bénéficiera d'une subvention cantonale de 40%, si bien que le coût total net à charge de la commune de Lignières s'élèvera à 686'100 francs. La phase préliminaire étant désormais terminée, le projet doit se finaliser par la procédure d'étude et les appels d'offres pour que les demandes de crédit d'engagement puissent être présentés aux Conseils généraux de 3 communes concernées. D'un commun accord, les élus ont accepté le crédit d'étude. Communications du Conseil communal

Le CAD - En 2024 le chauffage à distance de Lignières a connu un record de production. Prévus cet été, les travaux concernant le changement de la centrale de collecte de chaleur

sont reportés au printemps 2026, a fait savoir Fabrice Bonjour.

PAL - En charge du dossier, Denis Schleppey a informé avoir réceptionné du SAT, en 2024, le préavis de synthèse de la révision du PAL comprenant 37 pages de remarques. Une analyse de tous les points est prévue début mars en compagnie des mandataires. En rapport avec la révision du PAL, une réflexion sera menée sur les aménagements éventuels, (zone de rencontre, végétation et mobilier urbain) autour de la fontaine, rue des Eussinges, et celle de la rue de Montillier. D'autre part est prévue une mise à jour du recensement architectural qui consiste à répertorier dans la zone village les diverses constructions selon leur importance architecturale. Pour exemple, un vieux grenier sera protégé alors qu'une nouvelle construction ne sera pas forcément.

Finances communales - La trésorière, Ophélie Gauchat, a annoncé une bonne nouvelle, les comptes 2024 seront positifs.

Projet de la zone sportive et de détente - L'architecte conseil et différents spécialistes sont à l'œuvre et le projet arrive à terme. Le crédit de réalisation ainsi que l'acceptation du don seront présentés au Conseil général le 10 février prochain.

Le Collège de la Gouvernière et ses alentours - le résultat des premières études du comité de pilotage sera communiqué également lors du CG de février, a fait part Josiane Chiffelle, présidente de commune.

Assermentation / chemin / incident - 7 agents de sécurité publique pour la région littorale ont été assermentés le 6 janvier dernier. L'amélioration d'accès et le cheminement piétonnier entre le village et la zone sportive ont été confiés au bureau d'ingénieurs-conseils Boss. Le rapport de synthèse réceptionné récemment est à l'examen. Le problème d'hydrocarbure constaté la semaine dernière dans le village était dû à la fuite d'huile du camion poubelle. L'intervention des pompiers et de la voirie a neutralisé la situation, a expliqué le nouveau conseiller communal Cristofe Fontes de Oliveira.

25 minutes, c'est le temps qu'il a fallu aux élus pour boucler cette première séance de l'année 2025.

GC

CRESSIER

« Chers Parents » a conquis le public



Quelle belle soirée à la Salle Vallier de Cressier pour le coup d'envoi de « Chers parents », une pièce à succès d'Armelle et Emmanuel Patron, jouée par la troupe de La Ramée.

Les spectateurs ont pu se détendre et rire un bon coup lors des premières représentations de « Chers Parents » une comédie pleine de rebondissements. Le sujet de la pièce ne laisse pas indifférent, l'histoire originale fait ressortir les petits travers que toute famille peut rencontrer. Très chouette pièce, on se surprend à se mettre à la place des personnages et c'est très drôle. Une soirée sympathique, teintée d'humours, de rires grinçants, de mélodrames. On en ressort un peu secoué. Le spectacle a été bien accueilli et fortement applaudi. Allez-y, ne tardez pas, il reste encore quelques places, les représentations durent jusqu'au 16 février. Réservations en ligne www.theatre-laramee.ch ou par tel. 079 526 33 07 (lun-ven 18h-20h).

GC

MARIN-EPAGNIER

Evadez-vous



Il est possible de voyager loin... à Marin

« Le monde marche sur la tête » pensez-vous? Guerres, catastrophes, épidémies vous incitent à croire qu'il n'y a plus d'endroits sûrs, de lieux qui offrent du rêve? Eh bien non il y a encore des gens qui positivent, des occasions de partager des moments de découvertes et de convivialité. Où ça me direz-vous?

A l'espace Perrier, une fois par mois, le club du Jeudi invite des baroudeurs, des aventuriers, des spécialistes de domaines qui habitent notre quotidien. Depuis des années, le club vous emmène aux quatre coins du monde. Rien que cette saison, les participantes et les participants ont pu découvrir les tourbières des Ponts-de-Martel, contempler la biodiversité de l'Equateur et du Costa Rica, réfléchir sur la transmission du savoir ou encore danser des polkas endiablées.

Pour les habitués et celles et ceux qui ne connaissent pas le club, les organisatrices ont concocté un programme riche pour la fin de saison. Tout commencera le 13 février avec une conférence sur les 1000 couleurs du vivant. Cela se poursuivra le 13 mars par un voyage en Amérique du Sud au pays des Incas. Le 10 avril, vous pourrez découvrir les activités physiques qui seront un plus pour votre santé. Tout se terminera le 6 mai avec une découverte des beautés de la nature autour de chez vous.

Pas besoin de s'inscrire, il faut simplement pousser la porte de l'espace Perrier vers les 14 heures 30 et se laisser emporter par l'enthousiasme des conférenciers. Pour encore plus accentuer le côté bien-être de l'après-midi, un goûter est servi.

Les organisatrices se réjouissent de vous rencontrer et de partager avec vous un moment de sérénité. DJ

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous
SERVICE & REPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER



GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



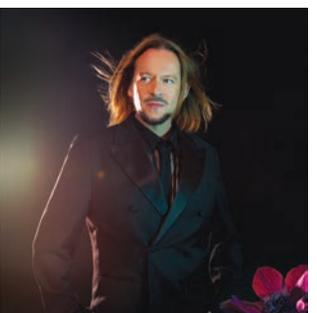
Mazout
Essence
Diesel

Pour tout renseignement ou commande
032 843 84 00

margot mazout



Café-Théâtre de la Tour de Rive
Michaël von der Heide
Samedi 8 février 2025 à 20h30



Samedi 8 février 2025 à 20h30 – Michaël von der Heide

Le début de la nuit est la salle d'attente du passé et le théâtre de l'imagination, car lors de la transition du crépuscule à l'obscurité, les frontières entre le rêve et la réalité, le vécu et l'imaginaire s'estompent. Quand la nuit déploie lentement ses ailes, une atmosphère de calme, de concentration et de fête vient sublimer chaque instant. Les sens sont aiguisés et des choses que l'on ne voit pas durant la journée se révèlent. C'est une succession d'images sombres et lumineuses, claires et floues. Intitulé «**NOCTURNE**», le nouvel album trilingue de Michael von der Heide qui est sorti en septembre 2023 s'inspire de cette atmosphère. Produit par Thomas Fessler, l'album est une évocation musicale de différents états d'esprit avec des ambiances et des styles très différents, de la pop et du rock à la soul et au blues en passant par le folk, la variété et le jazz.

Accompagné par quatre musiciens, il nous en dévoilera de larges extraits ainsi que d'autres pépites de son large répertoire.

Un concert exceptionnel et unique de Michaël von der Heide en Suisse romande, à ne pas manquer!

Prochains concerts: **Bastian Baker mercredi 12 et jeudi 13 février 2025 à 20h00**
L'équipe de la Tour de Rive

LeLanderonAprèsDemain 



Dimanche 9 février 2025
De 11h à 16h à la Cure Catholique, rue St Maurice 3, Le Landeron

Venez réparer vos objets courants avec nos experts bénévoles :

- Electro-ménager
- Outils
- Multimédia, ordinateurs (utilisation)
- Habits, couture
- Vélo
- Etc.

Nous vous accueillerons également volontiers pour boire un café.



www.lelanderonapresdemain.org
info.lelanderonapresdemain@gmail.com
Jean-Philippe Senn 079 549 29 04



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Mercredi 12 février - Etude biblique sur l'Apocalypse – dernière soirée avec le pasteur Pierre Amey, de 20h à 21h30 au Centre paroissial de Cressier.

Culte café croissant

Dimanche 9 février à 10h au Foyer de St-Blaise, suivi du témoignage au temple de **Bernard le Pèlerin des rues, «Au secours des sans-abris»**. Une belle occasion de venir écouter cet homme inspirant qui depuis plusieurs années sillonne les rues de Neuchâtel pour aller à la rencontre des personnes démunies, seules, exclues, fragilisées, marginalisées, en quête de réconfort, de nourriture ou d'un toit.

Soirée Souper-Ciné au centre paroissial de Cressier

Vendredi 21 février «La Brigade», un film de Louis-Julien Petit. Souper à 18h30 et film à 20h00.

Nombre de place limitées. Inscription obligatoire jusqu'au 17 février auprès de Jocelyne Nourrice.

Tél.: 032 757 11 03. Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Parcours Alphas – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible.

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site

www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 9 février

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte **café croissant** à 10h au Foyer de St-Blaise, suivi du témoignage au temple de **Bernard le Pèlerin des rues, «Au secours des sans-abris»**. Une belle occasion de venir écouter cet homme inspirant qui depuis plusieurs années sillonne les rues de Neuchâtel pour aller à la rencontre des personnes démunies, seules, exclues, fragilisées, marginalisées, en quête de réconfort, de nourriture ou d'un toit.

Les Bourdons (garderie) et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche, cf. programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

Mardi 11 février

14h15 **MCR - Mouvement chrétien des retraités «Héritage»** - à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 9 février

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

Le Landeron

Mercredi 12 février

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 7 février

9h00 Messe à St-Blaise

18h00-20h30 Réunion catéchisme 1^{er} Communion 6H

Samedi 8 février

9h00-13h00 Réunion catéchisme confirmands 10H

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 9 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 11 février

9h00 Messe à St-Blaise. Journée mondiale du Malade

14h15-16h15 Mouvement Chrétien des retraités

18h00 Réunion organisation Brocante

Mercredi 12 février

10h30 Messe le Castel

16h30 Préparation au Baptême

18h30-19h30 Réunion catéchisme 7H (Grande Salle)

Jeudi 13 février

9h00-17h00 Session diocésaine à Neuchâtel
18h00-19h30 Rencontre Groupe Maurice Zundel, Rue du Vieux Châtel 4, Neuchâtel. Ouvert à tous
19h00-20h45 Soirée d'échange et de partage au sujet de la dynamique synodale - Salle du Faubourg de l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel

Vendredi 14 février

09h00-17h00 Session diocésaine à Renens / Vaud
09h00 Pas de Messe à St-Blaise

Samedi 15 février

17h00-18h30 Réunion Catéchisme 5H Pardon (sous la Cure, maison du Curé)
18h30 Messe à St-Blaise avec Onction des malades

Dimanche 16 février

09h00 Messe à Saint-Blaise avec Onction des malades
10h30 Messe à St-Blaise avec Onction des malades
18h00 Prière commune cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé
à Fleurier (église catholique)

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 9 février

10h00 Messe

Lundi 10 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 11 février

11h00 Messe au Foyer
15h30 Catéchèse 5^ehau Chalet St-Martin
16h45 Catéchèse 6^ehau Chalet St-Martin

Jeudi 13 février

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 16 février

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Jeudi 13 février

18h30 Rencontre de préparation de la Fête-Dieu à la cure

Samedi 15 février

10h00 1^{ère} rencontre des futurs confirmands 2026 à la cure

Dimanche 16 février

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église de Fleurier.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

EMERY
Pompes Funèbres

Ecoute
Respect
Disponibilité

*Du respect pour
le défunt et la famille*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

ENTRE-DEUX-LACS

Souper-Ciné



Vendredi 21 février – Soirée Souper-Ciné au Centre paroissial de Cressier.

A 18h30 souper, puis à 20h film « **La Brigade** », de Louis-Julien Petit.

Nombre de place limitées. Age: dès 10 ans.

Inscription obligatoire **jusqu'au 17 février** auprès de Jocelyne Nourrice. Tél.: 032 757 11 03

Prix: 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Bienvenue à chacun pour une soirée sympathique en bonne compagnie!

Résumé:

Depuis qu'elle est toute petite, Cathy Mary rêve de diriger son propre restaurant. Mais à quarante ans, rien ne s'est passé comme elle l'avait prévu, même si les efforts ne manquent pas. Depuis qu'elle s'est brouillée avec sa patronne, une chef renommée d'une restaurant gastronomique, elle est à la recherche d'un emploi. Le seul travail qu'on lui propose est de diriger une cantine dans un foyer de jeunes migrants mineurs non accompagnés sans papiers. On est loin de la haute gastronomie! Après des débuts difficiles, elle décide de former certains de ces mineurs pour leur faire trouver une place d'apprentissage et compte bien prendre sa revanche sur son ancienne patronne.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Stoppa Filis SA
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • MARIN

POINTET SA
Fiduciaire & Services immobiliers

- Déclarations d'impôts
 - Conseils fiscaux
 - Tenue et révision de comptabilités
 - Gérances immobilières
 - Conseils d'entreprise
 - Création, liquidation de sociétés
 - Successions
- Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rue J.-J. Lallemand 5 - Neuchâtel (près des Jeunes-Rives)
032 724 47 47 - www.fiduciaire-pointet.ch



MARIN-EPAGNIER, THIELLE-WAVRE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole SBLT aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans les localités de Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h et 10h.

Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.

CRESSIER

Association des Sociétés Locales

Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des sociétés locales de Cressier (ASL), le comité sortant, composé d'anciens présidents et présidentes de la Fête du vin nouveau, a fait part de sa démission après de nombreuses années passées à la tête de l'Association.

Un nouveau comité a pu être élu afin de garantir la poursuite des activités de l'ASL. Ainsi, la gestion des panneaux aux entrées du village et l'établissement du calendrier des manifestations des sociétés membres, qui égaient Cressier tout au long de l'année, pourront se poursuivre.

Le nouveau comité se compose comme suit:

- Président: Daniel Veuve
- Vice-président: Michel Veillard
- Caissière: Sarah Gabus
- Secrétaire: Loïc Veuve
- Responsable panneaux: Sarah Quiquerez

Le nouveau comité remercie l'équipe sortante pour son dévouement et son travail durant toutes ces années pour le bien de Cressier, de ses sociétés et de ses habitant-e-s.

4	3	5	6	8	7	2	9	1
6	7	9	1	2	4	3	5	8
8	1	2	9	3	5	4	6	7
2	8	6	4	5	9	7	1	3
7	9	1	8	6	3	5	2	4
5	4	3	7	1	2	6	8	9
9	5	7	2	4	8	1	3	6
1	2	8	3	7	6	9	4	5
3	6	4	5	9	1	8	7	2

À L'AFFICHE

LES COURAGEUX
VE 7, SA 15 ET DI 16 FÉV. À 20H30
VE 7 FÉVRIER: SÉANCE EN PRÉSENCE
DE LA RÉALISATRICE JASMIN GORDON

LA CHAMBRE D'À CÔTÉ
SA 8, DI 9 ET ME 12 FÉV. À 20H30 EN VF
DI 16 FÉV. À 17H EN VOST

JE SUIS TOUJOURS LÀ
MA 04, MA 11 ET VE 14 FÉV. À 20H30 EN VOST
DI 09 FÉV. À 17H EN VOST

SONIC 3
SA 15 ET DI 16 FÉV. À 14H

PROCHAINEMENT

MON INSÉPARABLE
THE BRUTALIST
PADDINGTON AU PÉROU
UN PARFAIT INCONNU
LES COULEURS DE L'AUTISME

WWW.CINE2520.CH

Pompes funèbres
Grau

24h/24 **032 751 28 50**
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

LA NEUVEVILLE - Au programme!



LES COURAGEUX

DRAME DE JASMIN GORDON

AVEC OPHELIA KOLB, JASMINE KALISZ SAURER, PAUL BESNIER



Quand le directeur de l'école de son cadet lui affirme qu'elle devra bien finir par se mettre à respecter les règles, Jule, les yeux dans les yeux lui répond posément « Et bien non ». En rupture de ban, mère seule tentant d'élever vaillamment ses trois enfants, elle sait que le courage est la dignité des pauvres. Il leur donne la force d'avancer malgré tout.

VE 7, SA 15 ET DI 16 FÉVRIER À 20H30
12 ANS - 1H20 - CH - 2024

VE 7 FÉVRIER:
SÉANCE EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE JASMIN GORDON

LA CHAMBRE D'À CÔTÉ

DRAME DE PEDRO ALMODOVAR

AVEC JULIANNE MOORE, TILDA SWINTON



Ingrid (Julianne Moore) et Martha (Tilda Swinton), amies de longue date, ont débuté leur carrière au sein du même magazine. Lorsqu'Ingrid devient romancière à succès et Martha, reporter de guerre, leurs chemins se séparent. Mais des années plus tard, leurs routes se croisent dans des circonstances troublantes...

SA 8, DI 9 ET ME 12 FÉVRIER À 20H30 EN VF
DI 16 FÉVRIER À 17H EN VOST
12 (14) ANS - 1H47 - ES - 2025

JE SUIS TOUJOURS LÀ

DRAME DE WALTER SALLES

AVEC FERNANDA TORRES, SELTON MELLO, FERNANDA MONTENEGRO



Brésil, 1971: l'ancien député de gauche, Rubens Pavia, vit avec sa famille l'ambiance vibrante des années 70 à Rio de Janeiro. L'emprise de la dictature militaire fait partie de son quotidien. Un jour, Rubens est enlevé par des sbires – et disparaît. Sa famille ne sait pas où il se trouve – ni s'il est encore vivant. Eunice, son épouse, tente de le retrouver et d'obtenir des informations sur ce qui est arrivé à son mari bien-aimé.

DI 9 FÉVRIER À 17H
MA 11 ET VE 14 FÉVRIER À 20H30
12 (14) ANS - 2H17 - BR - 2024 - VOST

SONIC 3

ANIMATION DE JEFF FOWLER

AVEC BEN SCHWARTZ, JAMES MARSDEN



Sonic, Knuckles et Tails sont confrontés à un nouvel adversaire extrêmement puissant: Shadow, un méchant mystérieux doté de pouvoirs énormes et presque inimaginables. Comme leurs capacités sont inférieures à tous points de vue, Team Sonic doit faire une alliance inattendue pour arrêter Shadow et protéger la Terre.

SA 15 ET DI 16 FÉVRIER À 14H
10 ANS - 1H50 - US - 2024

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH.

SAINT-BLAISE

3 février - Jour de Saint-Blaise

Fête très réussie aux couleurs de Laténa



Présidée par Martin Rousseau, président de la Commission du 3 février, la cérémonie officielle de la fête du 3 février, dans le temple comble, a réuni 32 jeunes de 18 ans, leurs proches et les autorités dans un fort moment civique.

Au haut niveau

Les autorités fédérales, cantonales et communales étaient fort bien représentées par le conseiller national Damien Cottier et le conseiller aux Etats Baptiste Hurni; le gouvernement neuchâtelois, par le conseiller d'Etat Frédéric Mairy; la Commune de Laténa, par son président du Conseil général Charles Constantin et ses cinq conseillers communaux Daniel Rotsch, président, Valérie Dubosson, vice-présidente, Rocco Mauri, secrétaire, Vanessa Renfer et Laurent Amez-Droz ainsi que par plusieurs conseillers généraux et des membres des conseils communaux des communes voisines.

Message religieux

Le pasteur de la Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs Raoul Pagnamenta apporta le message des Paroisses protestante et catholique. Son propos se réferra à la récente remise à neuf du temple. L'édifice est présent depuis plus de 1000 ans pour exprimer la foi des chrétiens à l'endroit de cette manifestation. Ses premiers constructeurs auraient-ils imaginé une telle cérémonie dix siècles plus tard? Qu'advient-il de ce remarquable temple dans 1000 ans?

Prix scolaire

Directeur adjoint du Centre du Bas-Lac de l'École obligatoire de la région de Neuchâtel Eorén, Raphaël Brissat remit les prix du concours aux élèves méritants. Il s'agissait, cette année, de travaux de linogravure exposés à l'auditoire de Vigner.

Allocution de Charlène Contesse, œnologue et vigneronne

S'adressant aux jeunes de 18 ans, au moment de leur entrée dans la vie civique, elle leur dit notamment: *Je m'appelle Charlène, j'ai 32 ans, et je suis en train de réaliser un rêve. Je crée mon propre domaine viticole, le Clos-aux-Moines, dans cette ferme au-dessus du Loclat*

où mes parents agriculteur et agricultrice cultivaient la vigne sans produire de vin.

Après avoir dit, qu'à l'âge de 18 ans, elle hésitait quant à son choix professionnel et après avoir suivi une formation à l'école d'œnologie de Changins, elle découvrit un métier qu'elle n'avait jamais envisagé: produire son vin. A 26 ans, elle acheta 400 kilos de raisin à ses parents, créant sa propre entreprise pour reprendre l'exploitation familiale.

A 18 ans, elle pensait que chaque décision était définitive. Or, ce ne fut pas le cas. *«Parfois dire «non», est tout aussi important que dire «oui». C'est ça le début de la liberté: apprendre à choisir, à se définir, apprendre à avancer dans la direction qu'on a choisi».*

Elle relata sa participation à la société (Jeunesse viticole, organisation de fêtes, balades gourmandes, association BioNeuchâtel); ses engagements lui ont permis de grandir, de se confronter à des défis pour tisser des liens précieux.

Elle conclut: *«La jeunesse est une période magnifique, mais elle peut être aussi effrayante. Vous faites face à des défis immenses: crises économiques, changement climatique, guerres. Pourtant je suis pleine d'espoir. Vous êtes une génération ouverte, tolérante, porteuse de nouvelles visions, vous ne sauvez pas le monde seuls. Ce monde a besoin de vous. Pas comme des super-héros, mais comme des individus engagés et conscients.» (...)* Osez agir. Prenez des décisions réfléchies. Engagez-vous. Créez des liens avec les autres.»

Remise des cadeaux-souvenirs et remerciements des jeunes

Daniel Rotsch, président, et Yannic Boillod, chancelier de Laténa, remirent les cadeaux aux jeunes de 18 ans. Trois d'entre eux: Timo Winkler, Mattia et Thaline Beljean remercièrent par des propos piqués de brins d'humour les autorités de leur geste, souvenir qui demeurera gravé dans leur mémoire.

Après l'hymne neuchâtelois chanté par l'assemblée, Daniel Rotsch releva que cette fête du 3 février, qui doublait le cap de ses 70 ans, est *«l'expression de l'âme du village de Saint-Blaise»*. Il définit l'esprit voulu dans la nouvelle commune par le Conseil communal de Laténa, le résumant par ces mots: *«Nous avançons ensemble!»*

L'animation musicale de la cérémonie, très applaudie, fut assurée par l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise et par le Yodelleur-Club Saint-Blaise, avec son excellente soliste Amandine Scherrer, chœur qui exécuta en français, *Là-haut sur la montagne*, le célèbre chant de l'abbé Bovet.

Et ce fut la fête...

La fête fut ouverte par Silent Doudoune et le Barathon, périple qui a réuni une cinquantaine de participants et participantes au soir du 31 janvier. 13 bars étaient aussi ouverts du port au haut du village – un record! – pour adoucir la nuit hivernale du 3 au 4 février.

CZ

Les photos illustrant cet article ont été réalisées par Robin Nyfeler.





Soldes jusqu'à 50% sur la collection d'hiver



AU TIGRE ROYAL

Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

**Dimanche
9 février à 10h
au Foyer de St-Blaise**

Culte café croissant



Bienvenue à chacun
pour un moment
convivial au Foyer !

Suivi du témoignage au
temple de Bernard le
Pèlerin des rues.
Ce distributeur
d'affection, comme il
aime le dire, sillonne les
rues de Neuchâtel pour
aller à la rencontre des
personnes démunies,
seules, exclues, fragilisées,
marginalisées, en quête
de réconfort, de
nourriture ou d'un toit.



**Au secours des sans-abris
avec Bernard le Pèlerin des rues**

Le Foyer

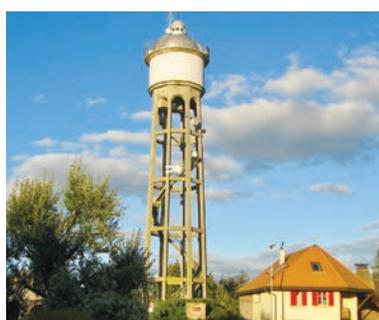
Grand'Rue 15 2072 St-Blaise
Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs

www.entre2lacs.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Entre 2010 et 2023

Le galop démographique de nos communes voisines bernoises, fribourgeoises et vaudoises



Le Service cantonal de statistique publie régulièrement, au début de mois de février, le recensement de la population du Canton de Neuchâtel. A fin 2023, 20'942 habitants et habitantes résidaient dans les huit communes de l'aire de distribution du Bulcom.

Si intéressant soit le dernier recensement pour apprécier la population d'une année à l'autre, l'évolution pendant plus d'une décennie permet de porter un regard différent sur la démographie de notre région.

	Habitants en 2010	Habitants en 2023	en %
Hauterive	2550	2669	+ 4,7
Saint-Blaise	3142	3238	+ 3,1
La Tène	4825	5520	+ 14,4
Cornaux	1528	1647	+ 7,8
Cressier	1721	1920	+ 11,6
Le Landeron	4441	4677	+ 4,6
Enges	271	271	0,0
Lignières	957	1041	+ 8,8

Les ressortissants et ressortissantes de nationalités étrangères constituent en 2023, dans le canton, les 26,53% de la population; dans les communes de l'Entre-deux-Lacs, ils se répartissaient de manière contrastée selon les communes: 28,7% à Cressier; 27,7%, à La Tène; 27,6%, à Hauterive; 25,4% à Cornaux; 21% à Saint-Blaise; 20,2% au Landeron; 14% à Enges et 12,1% à Lignières. Le profil des immigrés a évolué au cours du demi-siècle écoulé. Aujourd'hui, la moitié des ressortissants provenant des pays de l'Union européenne UE, présents en Suisse, possède un diplôme universitaire; 30% des personnes vivant en Suisse sont nées à l'étranger.

L'évolution démographique dans l'Entre-deux-Lacs demeure encore modérée en regard de celle des communes du Seeland et du Vully voisins: entre 2010 et 2023, Champion (Gampelen) a connu une progression de sa population de 30,2%; Chules (Gals) de 16,7%; Anet (Ins) de 15,3%; Mont-Vully de 33,6%; Cudrefin de 14,6%.

Bien visible depuis la rive nord du lac de Neuchâtel, la tour de Montmagny (photo) se trouve sur le territoire de la Commune de Vully-les-Lacs née de la fusion de dix communes. Sa progression démographique a atteint en un peu plus de dix ans: 58,4%!

Claude Zweiacker